

# Déploiement d'expertise en appui aux autorités tunisiennes en matière de lutte contre le terrorisme

*Thématique principale: Paix et Sécurité*



## Couverture nationale

### Zones Géographiques :

- Tunis : Gouvernorat entier

## Informations générales

Budget global	€999,900
Budget européen	€999,900
Date de début	28/12/2016
Date de fin	27/12/2018
Statut	Archivé
Projet National	Oui

## Organisations partenaires

### Chef de file

- CIVI POL - CIVI POL CONSEIL, SOCIETE DE CONSEIL ET DE SERVICE DU MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

## Labels:

# Informations

---

## Actualités du projet :

Résultat 1 : Appuyer le Pôle Sécuritaire dans ses activités de traitement et d'analyse du renseignement dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. A l'issue du Projet, le Pôle sécuritaire devra avoir vu ses compétences en matière d'analyse du renseignement et d'évaluation du risque améliorées, notamment grâce à une meilleure utilisation d'outils informatiques tels que des logiciels, des solutions en ligne, l'étude des réseaux sociaux, et des compétences élargies en matière de cartographie.

Résultat 2 : Renforcer la chaîne pénale dans le respect des libertés individuelles et de l'Etat de droit. Le Projet devra permettre au Pôle Judiciaire d'être en mesure de mieux appréhender sa mission. Les techniques d'enquêtes des officiers de police judiciaire et des magistrats seront perfectionnées, tout comme l'organisation interne du Pôle Judiciaire. La gestion du retour de djihadistes sur le territoire tunisien et des cas de radicalisation dans les prisons sera améliorée.

Résultat 3 : Renforcer la lutte contre le terrorisme en favorisant la coopération interservices.

## Présentation du projet :

Appuyer la Tunisie dans la lutte contre le terrorisme par le déploiement d'expertise principalement au sein du pôle anti-terrorisme (sécuritaire et judiciaire).

## Objectifs du projet :

Objectif spécifique 1 : Appuyer le Pôle Sécuritaire dans ses activités de traitement et d'analyse du renseignement dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Il s'agira d'appuyer les autorités tunisiennes agissant au sein du Pôle dans leur mission de réception, de traitement et d'analyse du renseignement en matière de terrorisme, et ce afin de favoriser une évaluation efficiente des risques

Objectif spécifique 2 : Renforcer la chaîne pénale dans le respect des libertés individuelles et de l'Etat de droit. Pour ce faire, il conviendra d'appuyer le Pôle Judiciaire dans sa mission de traitement des dossiers liés aux affaires terroristes. Cet objectif impliquera notamment un appui quant à la qualité des investigations judiciaires dans la phase de l'enquête de police, l'identification des mesures de sûreté dans le cadre de la radicalisation, et au retour dans leurs pays d'origine des combattants djihadistes tunisiens

Objectif spécifique 3 : Renforcer la lutte contre le terrorisme en favorisant la coopération interservices. Cet objectif sera poursuivi par l'organisation de rencontres des responsables des deux Pôles sécuritaire et judiciaire dans le cadre d'activité communes. Il pourra s'agir de réunions, de groupe de travail, ou de formations. Ces activités communes devront contribuer à renforcer le dialogue et la coopération quotidienne des deux Pôles l'un avec l'autre. Cet objectif inclura également des activités d'appui et de soutien ponctuelles en matière de lutte anti-terroriste, de renseignement et d'investigation judiciaire auprès d'autres structures nationales pertinentes identifiés au cours de la mise en œuvre du projet.